

Affaires

Skadden Arps défend la Société Générale dans une possible procédure de class actions aux États-Unis

La Société Générale commence à s'organiser, aux États-Unis, pour assurer sa défense dans le cadre de la plainte en nom collectif (class action), déposée par un titulaire d'ADR (*american depositary receipts*) aux États-Unis, suite aux pertes enregistrées par la Société Générale dans la cadre de la crise des « subprime » et des opérations frauduleuses de Jérôme Kerviel.

Les plaignants mettent en cause le manque d'informations de la banque et une carence dans ses contrôles. Le juge américain doit désormais décider si la plainte en nom collectif est ou non recevable en tant que telle, une décision qui nécessite plusieurs mois.

Skadden, Arps, Slate, Meagher and Flom & Affiliates représente la Société Générale avec

une équipe dirigée par *Pierre Servan-Schreiber* et qui comprend *Scott Musoff*, *Keith Krakaur* et *Christopher Gunther* à New York et *Henri Savoie*, *Olivier Boulon* et *Sidne Koenigsberg* à Paris.

Le demandeur est représenté par le cabinet américain *Cohen Milstein Hausfeld & Toll* à New York, spécialisé dans les class actions.

Willkie et Latournerie sur la cession d'Héméria à Olivier Wyman

Oliver Wyman Group, groupe mondial de conseil en management, a acquis Héméria, cabinet de conseil spécialisé en amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises. Avec cette acquisition en Europe, le bureau de Paris d'Oliver Wyman comptera désormais quarante-huit associés, ce qui lui permettra de couvrir un plus large éventail de secteurs d'activité, parmi lesquels l'industrie, les services bancaires et financiers, la distribution, les télécommunications et les nouvelles technologies, les médias, le tourisme...

Le département juridique d'Oliver Wyman, dirigé par *Dana Bolton* a été conseillé sur les aspects corporate par *Willkie Farr & Gallagher* avec une équipe constituée d'*Eduardo Fernandez* accompagné de *Xavier Doumen* et *Charlotte Lambert*. Le cabinet *Flichy*, avec *Claire Toumieux* et *Charlotte Michaud*, a pris en charge les aspects sociaux.

Latournerie Wolfrom et Associés conseillait Héméria pour les aspects corporate avec une équipe composée de *Christian Wolfrom*, *Stéphanie Mellul* et *Nicolas Duboille* pour les aspects fiscaux et *Joëlle Hannelais* sur les aspects de droit social.

Télex

> Le Groupe M6 a acquis la société Hugo Films, une société de production cinématographique ayant un catalogue de 18 films. *Redlink* conseillait M6 avec une équipe dirigée par *Hervé de Kervasdoué*. La société Hugo Films était conseillée par *Guillaume Kuperfils* pour *Mayer Brown*.

> Netgem, fournisseur de solutions technologiques pour la télévision numérique, a acquis *Glowria*, n° 1 français de la location de DVD sur Internet auprès des fonds d'investissement : *Mousse Partners*, *Seventure* et *CAPE*. Netgem a piloté l'opération en interne avec *Casey Slamani* et était conseillée par *Salans* avec *Muriel Goldberg-Darmon* assistée d'*Emmanuelle De Schepper* et de *Guillaume Guérin*. Les vendeurs étaient conseillés par *Jones Day* avec *Renaud Bonnet* assisté de *Geoffroy Pineau-Valencienne*.

SÉMINAIRE DRI EUROPE 2008



RAPPEL DE PRODUITS ET RESPONSABILITÉ

Faire Face aux Nouveaux Défis

17 - 18 AVRIL 2008 • HOTEL RITZ MADRID • MADRID, ESPAGNE

Ce séminaire s'adresse aux :

- Avocats contentieux
- Avocats plaidants
- Avocats d'affaires
- Gestionnaires de risques
- Experts d'assurance
- Experts en gestion de crise
- Directeurs et chefs d'entreprise impliqués dans la prévention en matière de responsabilité produits et de procédures de rappel de produits
- Membres des associations entrepreneuriales les plus susceptibles d'être affectées par les risques découlant de la responsabilité des produits

Les participants pourront apprendre les stratégies destinées à répondre aux risques de contentieux en matière de responsabilité des produits auxquels s'exposent les entreprises à travers le monde :

- Règles du jeu en matière de responsabilité des produits (que ce soit en Europe ou aux États-Unis)
- Gestion efficace en cas de situation de crise liée aux produits
- Meilleures pratiques dans le domaine du rappel de produits
- Comment faire face aux défis en matière de responsabilité des produits : procédures collectives et problèmes relatifs au principe d'"e-discovery" à l'échelle mondiale
- Solutions pouvant être apportées par une bonne police d'assurance
- Stratégies visant à minimiser l'impact d'une crise liée aux produits

DRI EUROPE
Defending Business

Pour plus d'informations et pour vous inscrire en ligne, consultez le site www.driurope.org